L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 MARS 1851.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No. 93, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Législation.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 14 MARS.

☞ Pour le FEUILLETON, voir la seconde page.

Nous sommes obligés pour donner place au procès verbal du Conseil, de réduire les matières du journal.

ESPÈCES.—Une dépêche télégraphique du 10 nous apprend qu'un million de piastres en espèces ont été expédiées de New-York pour la Nouvelle-Orleans.

LES BANQUES AUX ETATS-UNIS.

Nous trouvons dans une excellente revue, le *Banker's Magazine*, le tableau suivant qui comprend toutes les banques des Etats-Unis avec le capital qu'elles possèdent.

Etats.	*Membre des banques.*	*Capital.*
Maine,	35	$ 3,548,000
New-Hampshire,	22	2,205,000
Vermont,	27	2,225,000
Massachusetts,	130	35,280,0 5
Rhode Island,	63	11,179,272
Connecticut,	42	16,073,101
New-York,	195	48,976,868
Delaware,	9	1,410,000
Louisiane,	5	16,600,000
New-Jersey,	26	3,754,900
Pennsylvanie,	53	18,609,781
Georgie,	17	5,289,213
Maryland,	24	9,072,873
Virginie,	35	9,713,100
Caroline du Nord,	19	3,650,000
Caroline du Sud,	14	11,431,183
District de Columbia,	4	1,182,300
Mississipi,	1	100,000
Ohio,	57	7,427,171
Kentucky,	26	10,180,000
Alabama,	2	2,000,000
Indiana,	13	2,089,910
Tennessee,	21	8,165,197
Missouri,	6	1,208,751
Wisconsin,	1	225,000
Iowa,	1	200,000
Texas,	1	300,000
Michigan,	6	762,000
	855	$ 225,902,222

Les Etats-Unis ont donc huit cent cinquante cinq banques possédant ensemble un capital de près de deux cent trente millions de piastres. New-York a naturellement la partie la plus forte de ce capital, puis vient le Massachusetts qui en possède le sixième bien que le nombre de ses habitans ne réponde pas à la vingtième partie de la population totale de l'Union. Après ces deux Etats vient la Pennsylvanie, puis la Louisiane.

SESSION EXTRAORDINAIRE.—Le Sénat, on le sait, a été convoqué extraordinairement par le président pour statuer sur certaines nominations. Les membres siéraient ayant été réélus sénateurs pour une période de six ans ont prêté le serment d'usage entre les mains du président: Lewis Case, Jesse D. Bright, Jefferson Davis, James A. Bayard, Hannibal Hamlin, James M. Mason, Thomas G. Pratt, Thomas R. Rusk, et Henry Dodge.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.

New-York, 7 mars.

Ventes de ce jour: 2000 balles à une hausse de 1/4 à 1/2. Middling 11 1/2 à 11 3/4. Ventes de lundi: 600 balles à $6 75 pour les marques d'Ohio. Le maïs est rare et commande de 64 à 66c. Le porc est languissant à 12 et 12 1/2. Ventes de graisse: 600 barriles à 8 1/2 et 8 3/4. Tabac: 200 boucauts à 10 et 12. Il n'est vendu pendant deux jours 400 boucauts de cinre à 5 et 6 1/4. Mélasse: 500 barils à 31 et 32. Cafe: 500 sacs à 10 1/2 et 11 1/4.

New-York, 8 mars.

Ventes de ce jour: 2000 balles. Le marché est ferme. Le middling vaut 11 3/4.

New-York, 10 mars.

Le marché aux cotons est actif. Il n'est vendu aujourd'hui de 4 à 5000 balles. Le middling est ferme à 11 3/4. Il n'est traité 4000 barils de farine à $4 62 et $4 81 pour les marques de l'Ohio. Rien de changé dans le porc et la graisse. Ventes de cafe: 600 sacs à 10 3/4. Whiskey: 300 barils à 24 cents.

New-York, 12 mars

Coton: 2000 balles à 11 3/4 et 11 7/8 pour le middling. Farine: 5000 barils à $4 62 et $4 81 pour les marques de l'Ohio. Maïs: Il n'est vendu aujourd'hui que 66 et 67 cents. Porc: 500 barils à $13 12 1/2 pour le prime mess. Graisse: 400 barriles à 8 1/2 et 8 3/4. Sucres: 300 boucauts à 5 1/2 et 6. Le marché aux mélasses est ferme à 31 cents. Il n'est vendu 250 boucauts de tabac à 8 et 12 1/2. Cafe: 600 sacs à 10 3/4.

RIO GRANDE.

Par un arrivage du Brazos, nous recevons des journaux de Brownsville jusqu'au 4 courant. Un malheureux dont les attentats avaient fatigué ses habitans, a été tué d'un coup de fusil dans le vois nage de Los Porteros et ensuite pendu à un arbre. Cette mort a délivré le pays d'un des hommes les plus dangereux qui y eussent jamais mis les pieds.

Le bruit courait à Brownsville qu'une bande de trois cents Indiens avaient traversé la rivière et étaient entrés au Texas. Cet avis a été envoyé de Camargo au capitaine F. Dood qui l'a immédiatement transmis au commandant du fort Ringgold. Vingt carabiniers à cheval ont été envoyés sur le champ à la découverte de l'ennemi.

Deux Mexicains ont été tués par les Indiens dans le voisinage de Brownsville.

Kelloig, le célèbre brigand, a fait son apparition dans le voisinage de Reynosa et a enlevé à un ranchero une centaine de chevaux et de mulets. Les hommes qu'il commandait étaient tous masqués, mais on a pu néanmoins reconnaître que la bande se composait d'Américains et de Mexicains. Les habitans se sont mis à leur poursuite.

EMIGRATION.—Il est arrivé à New-York dans le courant du mois de février, d'Angleterre 7,028 emigrans, de France, 486; de Belgique, 358; de Hollande, 18; et d'autres ports, 47; faisant un total de 8,999 emigrans.

NOMINATION.—L'honorable John B. Kerr, du Maryland, a été nommé chargé d'affaires à Bogota.

MISSISIPI.—Le dernier recensement a constaté dans l'Etat du Mississipi une population de 611,577 habitans dont 300,609 blancs et 311,568 esclaves. La population du Mississipi s'est accrue de 61 pour cent depuis 1840.

ABORDAGE.—Le brick *Eudora*, se rendant de Cienfuegos à New-York, et la barque anglaise *Anabella*, se rendant de Cardenas à Cork, se sont abordés dans la nuit du 3 courant, entre le cap de la Florde et Gun Key. L'*Eudora* a coulé bas, mais l'équipage a pu se sauver. L'*Anabella* a essuyé de très graves avaries mais pourra probablement gagner le port de Charleston.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Nous avons reçu hier des journaux de Mexico jusqu'au 22 février.

On sait que le jury est inconnu au Mexique. Les juges décident souverainement de la vie et de la mort des citoyens dans les affaires les plus compliquées. Le peuple, indigné des abus criants qui se commettent chaque jour, et désirant des garanties qui lui ont été refusées jusqu'à ce moment, commence à se préoccuper sérieusement de l'institution du jury.

La législation mexicaine, dit un journal de Mexico, est d'un siècle en retard sur les progrès de la civilisation; il n'est que de la remettre au niveau. Elle a, suivant nous, le tort immense de mettre, à tous moments, le juge entre son intérêt et sa conscience; l'humanité est si faible que l'intérêt l'emporte, le plus souvent, sur la conscience. Voilà ce qu'il faut réformer. Ce que nous signalerons encore d'une manière presente à M. le ministre de la justice, ce sont les abus scandaleux qui se commettent dans l'administration de la justice criminelle; c'est cette monstruosité vraiment incroyable qu'un juge, seul, sous le manteau de la cheminée, sans contrôle et sans publicité, faisant ses petites affaires en compagnie de son *escribano*, peut disposer, à son gré, de la liberté, de la fortune, de la vie, de l'honneur des citoyens! Ce sont ces acquittemens inouïs, ces condamnations criantes, ces mises en liberté sans jugement, que nouvent la cupidité, la sottise ou la passion d'un seul homme.

☞ M. Manuel Payno se préparait aux dernières dates à partir par l'*Alabama*, afin d'aller remplir aux Etats-Unis une mission secrète.

Nous y reviendrons comme de coutume les nouvelles diverses mexicaines dans les lignes du *Traité d'Union*.

FAITS MONSTRUEUX.—Mardi et mercredi dernier, a police a découvert, successivement, deux fabriques clandestines de fausse-monnaie. L'une d'elle était située dans le calle de Lecuna; l'autre, près de l'*Apartado*. Dans la première, on se bornait à limer les onces d'or, et à les alléger charitablement de leur poids; dans la seconde, on fabriquait de la fausse-monnaie d'argent. Une lettre trouvée dans l'un des deux établissemens qui étaient associés, a mis la police sur les traces de l'autre.

FARINES.—La chambre des députés a autorisé l'introduction de quarante mille arobes de farines, par le port de Tampico.

NOMINATION.—L'*Universal* annonce la nomination, par le gouvernement, de M. Pedro Velez comme commissaire général de l'armée. Cette nomination doit être ratifiée par le Sénat. La place de M. Velez comme ministre de la trésorerie a été donnée à M. Romualdo Ruano.

NOUVEAUX VOLS.—On avait dit que sous l'administration du general Arista, la police serait faite de manière à ce que la sécurité publique ne fût plus un vain mot; mais les voleurs, par esprit de contradiction, sans doute, se sont mis, dans les centres de population et sur les grandes routes, à l'œuvre avec une ardeur qu'ils n'avait jamais deployée, jusqu'ici. Nous avons donné, dans notre dernier numéro, le récit d'une assez jolie pucotille de vols de toute espèce; nous n'avons cette fois épuisé le sujet. Dans la nuit de mercredi a jeudi, huit blanchisseuses, vivant dans le même *corral*, ont été dévalisées de la belle; 3,000 piastres ont été soustraites d'une maison située Saint-Ramon; le 17 de ce mois, vers six heures du soir, un employé du secretariat du Senat a été dépouillé; en pleine rue, Don Juan Manuel, d'une somme de 250 piastres, en or, qu'il venait de toucher.

VOL DE LA DILIGENCE.—La diligence a été nous a-t-on dit, volée dans l'intérieur même de la capitale, il y a trois jours.

AUTRE VOL.—Dimanche dernier, M. Heras, entrepreneur des combats de taureaux quittait, après la représentation, la place de San Pablo, avec le produit de la recette, mille piastres environ, qu'il avait fait porter dans une voiture publique, afin de rentrer à son domicile. Des malfaiteurs, profitant de l'encombrement causé par la sortie du spectacle, l'ont attaqué et dévalisé au milieu même de la foule. Toutes les recherches pour découvrir les auteurs de ce vol audacieux ont été sans résultat.

TOUJOURS DES VOLS.—Nous avons à parler, cette fois, d'un vol encore plus curieux: les passagers de la diligence qui est partie le 15 de ce mois de Guanajuato, ont été volés DEUX FOIS avant d'arriver à Celaya. La première attaque a eu lieu, comme de coutume, aux portes mêmes de Guanajuato, à cinq heures du matin, par dix bandits a pieds qui ont complètement dévalisé deux femmes, un *pudre* et trois autres personnes venants de Guadalajara. La seconde attaque a eu lieu, en plein midi, à peu de distance avant Celaya, par six hommes a cheval. Comme les premiers voleurs avaient si bien moissonné qu'il ne restait plus rien à glaner, les nouveaux industriels se sont vus forces de dépouiller les voyageurs, afin de ne pas se rentrer les mains vides. Il est a remarquer que Celaya contient cinq à six cents hommes de troupes qui grèvent les habitans d'une contribution comme en logeant chez eux, et qu'on se garde bien d'envoyer au-dehors pour la sécurité des routes. Il est à remarquer encore que dans l'Etat de Queretaro, où l'on a pris la précaution de placer des potences, de distance en distance, d'entretenir des escortes sur toute l'étendue des routes, et de pendre les voleurs aussi souvent que l'occasion s'en présente, les vols ne n'est jamais attaqué, enfin M. Muñoz Ledo, nouveau gouverneur de l'Etat de Guanajuato, sera sans doute bien satisfait d'apprendre ces faits éclatants qui viennent inaugurer son administration.

TABASCO ET CHIAPAS.—Les difficultés survenues entre ces deux Etats, sont, dit-on, apaisées, et la bonne intelligence a pris la place de la discorde qui divisait les deux gouvernemens.

NUEVO-LEON.—Le neuvième congrès constitutionnel de cet Etat a ouvert ses premières sessions ordinaire le 1er février. Il a nommé le gouverneur de l'Etat, les membres de la Cour suprême de Justice et les suppléans du conseil de gouvernement.

Le gouverneur pour 1851 et 1852 est M. Agapito Garcia Davila.

CHRONIQUE LOCALE.

THEATRE DES VARIETES.—Le programme du spectacle de ce soir ne laisse rien a desirer. Mlle Mme Leste commencera par danser du *Fandango de Seville*, pour en entendre la jolie cavatine de *Marie Stuart à Marie Antoinette* avec la grande *Valse grave bolonaise* et le vaudeville *Les bonches noires*.

1RE COUR DE DISTRICT.—Il n'y a appelé hier devant le cour que des affaires peu importantes de vol.

QUATRIEME COUR.—Le testament de feu Corbelin Fouchaing a été enregistré hier dans cette Cour. Comme nous l'avons dit, MM. Aldrig et Montgomery sont nommés exécuteurs testamentaires. Le défunt laisse une somme de $10 à la ville de Philadelphie, $10 à la Société Amicale, et le reste, environ $40,000 au bénéfice de l'hôpital de la Charité. Le certain au coin des rues Hevia et St-Charles dont il en vient et le produit employé à etre distribué par la commission Bajatier. Le reste de la succession revient aux parents.

VOLS DE FAIT.—Plusieurs affaires de voies de fait qui ont appelées hier dans les bureaux de district ne méritent. Elles n'offrent rien qui mérite une mention spéciale.

—J. N. Depas a été envoyé hier devant la 1re cour de district pour répondre a une accusation d'escroquerie portée contre lui par Isaac Freud.

—H. Lucas est accusé d'abus de confiance par la plainte a cet portée par Christopher Wollerich.

—Jean Montisch comparaissait hier devant le recorder Genois sous la prévention d'avoir porte, le 4 de ce mois, un coup d'epée à George A. Gerard. Les témoins entendus, le recorder a renvoyé l'inculpé devant la 1re Cour de District.

—Samuel B Perry, étranger a la Nile-Orléans, s'egara mercredi soir dans la salle de bal de la Louisiane. L'individu nommé Jule Rodgers l'accosta et lui fit même politesses. Perry accepta plusieurs verres de rafraichissemens offerts fort gracieusement, puis suivant nouvel ami sur la levée où se trouvaient deux complices de Rodgers. On se promena et le pauvre Perry entraine au fond d'un lazzaroni dont fut terrassé et complétement dépouillé. Ses excellens amis lui enlevèrent une somme de $164, qu'il avait sur sa personne, un revolver, un couteau et une canne. Rodgers a été arrêté et écroué.

VOLS.—Manuel Rodriguez, accusé de vol, et Michael Belly de tentative de vol, ont été arrêtés et comparaissent incessamment devant le recorder Genois. Un mandat d'arrêt a été décerné contre J. Roupen et Christian Himleshit prévenus d'avoir commis un vol de $15 au préjudice de John Schmidt.—Un mandat d'arrêt a été également décerné contre Elizabeth Kunsy, accusée d'avoir soustrait une certaine quantité de hardes appartenant a Jean Montisch, rue Bourbon.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ N°. UN.

Séance de lundi 10 mars 1851.

Le Conseil s'est réuni ce jour conformément à l'ajournement.

Les membres presens furent:

Les membres presens furent: L'honorable Joseph Genois, Recorder et Président.

MM Bonneval, Clark, Derbès, Dupré, Fabre, Giquel, Hagan, Lanata, Lyad, Laughlin, Mazent, Ramos et Silk—13.

Absens—MM. Blanque, Jumonville et McAlpine—3.

Sur motion, le Conseil dispense le Secrétaire de la lecture du journal et autorise le Président à signer le dit journal.

Le Président quitte la salle du Conseil par devoir officiel, après avoir appelé pour le remplacer l'alderman J. L. Fabre.

Le message suivant transmis par le maire a été lu:

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, 3 mars 1851.

M. le Président et MM. les aldermen du Conseil de la Municipalité No. Un.

Messieurs—J'ai l'honneur de vous transmettre une lettre de M. Thos. McGovern adressée au maire et aux aldermen de la Municipalité No Un, relativement à un de ses esclaves qui est mort a la geôle de police.

Comme l'Hôtel de Ville se trouvait sans drapeau pour les jours de fête, j'en ai fait faire un par M. Samuel C. Kip qui m'a envoyé son compte se montant a la somme de $30. Je me plais à croire que votre honorable corps approuvera le dit compte et en ordonnera le paiement.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre obéissant serviteur, (Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Sur motion, la lettre de M. McGovern a été referée au comité jud-ciaire, et la reclamation de M. Kip au comité de finances.

Le message suivant transmis par le maire a été lu:

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, 10 mars 1851.

M. le président et MM. les membres du Conseil de la Municipalité No Un.

Messieurs—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai été assigné par le sherif de la paroisse d'Orleans, le 7 courant, que le marché à la viande avait été mis en vertu d'un ordre de cour dite dans l'affaire de John Hurley vs. la Municipalité No Un de la Ville de la Nouvelle-Orléans, et de M. A. Burnham vs. la Municipalité.—Il sera donc de votre devoir de prendre les mesures nécessaires pour protéger les intérêts de la Municipalité, attendu que le marché est un edifice construit pour le bien être des citoyens en général, et dont les revenus sont appliqués à étendre l'intérêt et le principal de certains bons émis en vertu d'une loi de la Législature.

J'ai aussi l'honneur de vous faire savoir que les différents comptes pour la célébration de l'anniversaire de la naissance de Washington m'ont été envoyés, et que votre prononcion à payer est de $419 49 cents, dont vous voudrez bien ordonner le paiement.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre obéissant serviteur, (Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Sur motion de M. Laughlin, le premier paragraphe concernant la mise du marché à la viande a été déposé sur le bureau sujet à l'appel du Conseil;—

Et le compte pour la célébration de l'anniversaire de la naissance de Washington, informant le Conseil que dans la nuit du 9 au 29 octobre dernier l'on a volé cent seize bonds de mille piastres chacun, datés le 6 mars 1837 et payables dans 15 ans, et demandant que de nouveaux bons d'une somme egale et d'une même teneur leur soient remis, en remplacement de ceux qui ont été volés.

Referée au comité judiciaire conjointement avec l'avoyé de la municipalité.

Le président informe le Conseil que M. U. Chevalier, ex-assesseur du district nommé deux Aldermen, est présentement hors de la ville et qu'il ne sera pas en mesure de remplir ses devoirs.

Le Conseil ayant été informé que le sherif de la paroisse d'Orleans a mis certaines propriétés appartenant à cette municipalité, au nombre desquelles se trouve le marché à la viande et ses revenus, que la Cour Suprême de cet Etat, pour de bonnes raisons, a déclaré inaliénables, offre à votre adoption la résolution suivante:

Résolu que le maire est et demeure requis d'informer le sherif de la paroisse d'Orleans que dans le cas où il persisterait à vendre une portion des propriétés ou des revenus de cette municipalité alors il aura du devoir du maire d'intenter un procès au dit sherif et à ses cautions pour dommages et frais provenant de la mise et de la vente susdite.

Le Conseil regrette que les porteurs des billets de cette Municipalité en présent le paiement, et dans le but de leur éviter des désagrémens et de prévenir tout procès, le comité vous soumet la résolution suivante:

Résolu que le Trésorier est et demeure autorisé à payer une somme de dix piastres pour cent sur le montant des billets echus et a echoir, et de donner pour la balance un billet a un an de date.

Résolu que le voyer est autorisé a acheter une quantité suffisante de pieux pour entourer les arbres qui se trouvent sur les promenades publiques, afin d'empêcher qu'ils ne soient endommagés et à acheter 1,000 pieds courans de barres en fer qui seront placées dans la Place Jackson.

Résolu que le Trésorier paiera sur le mandat du Maire:

A M. John L. Lewis, sheriff, frais d'élection, $73. 19.

Au coroner Hpedden, levée de corps, $145. 00

A J. Llado, médicaments fournis à la prison, $12.

A Cayetano Pache, pour 816 barils d'huitres, pour les rues non pavées, $46. 96.

A F. Balson, huile et balais, pour le poste rue des Marais, $4. 00.

A A. Brosie, fournitures à la Cour du Maire et du Recorder, $62.

Le tout vous est respectueusement soumis par

Signé Wm LAUNITZ, Président.
L. F. MAZANT.

M. Derbes, président du comité judiciaire, présente le rapport suivant:

Le comité judiciaire auquel a été référée la réclamation du farmer du marché Tremé, a l'honneur de faire le rapport suivant:

Le pétitionnaire a acheté ledit marché au mois de décembre dernier et en a pris possession le premier janvier 1851. Depuis lors, les rues environnant le marché ont été pavées, et le plaintif prétend que le pavage a été fait partout en même temps, que les rues avoisinant le marché ayant été barricadées sans nécessité, on empêche le libre accès au marche, ce qui lui a fait éprouver de grands dommages.

Votre comité est d'opinion qu'il ne lui appartient pas d'évaluer les pertes éprouvées par le fermier du marché par suite de ce pavage, et qu'il serait inconstitutionnel de la part du Conseil, d'établir un semblable précédent. Votre comité croit enfin que si le Conseil prend en considération une réclamation de ce genre, il sera amené à changer sa conduite par une quantité de pétitions venant de tous les quartiers de la ville, réclamant une réduction du loyer ou une taxe de taxes, licence, etc, parce que des réparations auront été faites aux rues ou aux ponts quittes en face des magasins ou des cafés des pétitionnaires.

Ce n'est pas une question nouvelle, et le comité a l'honneur de rappeler a votre honorable corps, qu'il y a environ deux ans, le maire Crossman et alderman Bonneval, une pétition au Conseil, demandant une réduction de leurs taxes ou de leurs revenus, en considérant qu'ils avaient été ruinés par suite de l'inondation, et d'autres habitans du lieu ward, demeurant en face de la nouvelle Douane ne pouvant pas tirer de leurs magasins, les marchandises qui avait été barricadée inutilement, et demandèrent également une réduction de taxes, et ces différentes réclamations furent rejetées par un vote de votre Conseil.

En conséquence et pour les raisons mentionnées dans ce rapport, votre comité demande que la réclamation du fermier du marché Tremé soit rejetée, et que votre honorable corps en ordonne la non-réception.

J. GALUZZO,
Sec. P. T.

O. J. DE O. F.

Logia Nacional—No 18.

Les membres que formaient la pétition à la M. D. G. L., pour obtenir la Cte son supplicande de réunion et sabado 15 del corriente a las 7 de la tarde, para tratar sobre negocios importantes.

J. GALUZZO,
Sec. P. T.

O. J. DE O. F.

Logia Nacional—No 18.

Les membres de cette Loge qui ont signé la pétition à la T. D. G. L., sont priés de s'assembler le samedi 15 du courant à 7 heures et demie, pour affaires importantes.

J. GALUZZO, Sec. P. T.

Papiers Perdus.

Avis et Récompense.

Il a été perdu, hier soir, en allant ou revenant de la rue Dauphine entre les rues St-Philippe et Ursulines, à l'Armory Hall, un petit Diary 1851, couvert en marroquin noire, contenant les papiers privés et hautement chers en dehors du prix du dit No 1,642 de la grande loterie de la Havane et quelque huitièmes du billet No 2,442 de la même loterie, tous billets rouges.

Les plus Trois billets de mille piastres chacun, dates du 1er janvier 1851 et payables au porteur, et de même date, tires, sur F. H. Duncan, à Londres et endossés par G. Sumner.

Le public est prévenu que personne ne pourra en faire usage ni en disposer, et que le dit papier a été arrêté.

Une récompense honnête sera donnée à la personne qui le remettra au bureau du Courrier des Etats-Unis, rue de Chartres, ou au Camp.

Nouvelle-Orléans, 12 mars 1851. 14m

F. FRYER.

Encouragez Royale et Bourgeoise et rue Chartres No 4

MME FRYER a l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne que le magasin de fleurs sera ouvert le mercredi 12 mars et autres nouveautés en modes 12 m-14 m-4

CIGARES DE LA HAVANE.—Un grand assortiment des meilleures marques et qualités de cigares qui se vendent le mieux, quelques unes de ces marques ne se trouvent que dans les magasins de la Havane, par la barque Mulatonn et a vendre par

J. M. CABALLERO, 30, Vieille Levee,
14 ma entre Royale et Bienville

A LOUER.

UNE jolie Maison a deux étages, située rue Dauphine, entre Conti et Bienville, Nos 60 et 62. Pour les conditions, s'adresser rue Royale, No 62. A vendre, les meubles de la maison.
14mars

A VENDRE OU A LOUER pour le 1er de mars prochain—La maison située rue Dauphine, rue Bienvil e, No 194.
S'adresser sur les lieux. 14 mars—4f

A LOUER—La maison en réparation, située rue de la Douane, No 35, forte ouverture, 4 chambres en haut et 4 en bas, droit de passage de la rue Bourgogne. Entrée et hydrant dans la cour de la rue et 2 escaliers. Pour traiter s'adresser chez Jacques Fabre, rue Royale, maison de la maison le 1er du mois prochain. Les meubles seront vendus ou mis a l'encheres le 15 mars prochain, et quelques uns de plus utiles.
12 mars—6f

OCCASION RARE.

UN MAGASIN de long-fait, connu depuis plusieurs années et ayant une bonne clientèle dans la partie la plus habitée de la ville, est offert en vente ou en manufacture et son magasin étant en ce moment petit donnera de la facilité a l'acheteur. Le magasin sera vendu pour du comptant ou payer ses dettes.

S'adresser au bureau de ce journal pour plus amples informations 14 mars—6r

CANDIDATS.

CONSEIL GENERAL:
Première Municipalité:
T. W. COLLENS,
Dr. ALPUENTE,
L. J. HARRIS,
L. SURGI.

Conseil—Première Municipalité.

Premier District comme trois Aldermen.
RICHARD HAGAN,
F. A. LUMSDEN,
C. M. EMERSON,
PAUL PECQUET

Deuxième District nommé deux Aldermen.

Troisième District nommé deux Aldermen.
JOSEPH LANATA,
JULES BENIT,
I. F. MAXENT.

Quatrième District nommé deux Aldermen.
J. L. FABRE,
J. A. NAUTRE.

Cinquième District nommé deux Aldermen.
GEORGE CLARK,
CLEMENT RAMOS.

Sixième District nommé trois Aldermen.
P. GIQUEL,
A. DERBES,
J. A. BONNEVAL.

Septième District nommé deux Aldermen.
ANTHONY FERNANDEZ,
VICTOR BENIT,
E. BARTHE.

Vente de Linge fait, Chapeaux et Chemises.

☞ Nous appelons l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne à la vente d'un bel assortiment de linge fait, chemises blanches et en couleur, chapeaux, etc. etc, qui aura lieu aujourd'hui, a dix heures, au magasin d'encan de J. B. Blache & Co, rue de Chartres, No 77.

☞ Nous appelons l'attention du public, sur la continuation de la vente des 101 esclaves, commencée hier par J. A. Beard, encanteur. La vente sera reprise aujourd'hui a midi. Voir aux annonces.

Est décédé a 11 heures 5 minutes A. M., Fabrique Cor Tassard Tassard de Beaumont, natif de Philadelphie, et depuis 14 ans résidant de cette ville, âge de 41 ans 2 mois et 13 jours, après une longue et douloureuse maladie, contractée à la dernière guerre du Mexique. Ex-lieutenant de la compagnie des voltigeurs de la Légion de la Louisiane et membre du bataillon d'arti lerie. Ses amis et ceux de son frère sont respectueusement priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 14 mars 1851 à 3 1/2 heures P. M. Son corps est exposé à son dernier domicile, No 166, rue des Grande Hommes, près Enghien.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

—EXPÉDIÉS.—

Barque Beneca, Fernhagen, pour Pernambuco et un marché:

Loretto Fish, Gates, pr la Havane
Lucy, Davis, pr Glasgow.
Orinus, Vickers, pr Trieste
Attica, Mclellan, pr Trieste
Brick California, Hukbonne, pr Philadelphie.
Principe, Gritchen, pr Charlestown.
Goelette Anita, Leper, pr Tabasco
Faustina, Rivera, pr Real à Campêche.
Caroline Hall, Rogers, pr Havanah

—ARRIVÉS—

Navire P F Sage, Robinson, de New York.
St Charles, Hilton, de New-York.
Medora, Vinod, de la Havane.
Barque Nashua, Mortion fr de Philadelphie
Goelette H A Boring, Gunby, de Baltimore
Patalaga, Milligan, de Pensacola
Ann Eliza, Davis, de Pensacola
☞ Pour les steamboats, voir notre partie anglaise

Au bas du fleuve et montant:

Navire Erie, de Rio Janeiro

Les soussignés loueront à des prix raisonnables, les magnifiques résidences et magasins situés rue St-Pierre, en face de la Place Jackson et ceux situés rue de Chartres et rue Condé.

N. B. Sur la rue St-Pierre, en face la Place, il n'y a que trois résidences a louer, deux d'elles ont été occupées par Mlle Jenny Lynd et sa suite. Pour la rue Ste-Anne, en face de la Place, il n'y a plus que cinq magasins a louer.

EDW. SHIPP & CO.
51 rue de la Douane

A LOUER—Une Maison a deux étages et parfaitement convenable a une famille, située rue de l'Esplanade, entre Royale & Condé.

AUSSI—Une moitié de maison, rue Ursuline, entre Bourbon et Dauphine.

Livraison immediate. S'adresser à
H GILLY, Vieille Levée
12mars—3f

VENTE DE PIANOS,

Pour cause de liquidation.

Une grande quantité de pianos neufs et de seconde mains, a vendre à des prix comme il ne s'en est jamais vendu sur place. Pianos d'Erard, pianos de Pleyel, droits et obliques et le meilleur à quiconque qu'il y ait en ville, pianos système en forte, octavines, fabriques expressément pour le pays. Tous ces pianos vendus bien au dessous de leur valeur pour du comptant.

ALLOYON,
12 m—3 o 44 rue Conti

Habitation sucrière a vendre.

Une grande habitation nouvellement établie, située sur les bords du Bayou Peche ayant 25 arpents de face sur dit bayou, mesurant en surface 3,000 arpents, dont environ 600 arpents sont cultivés et en culture dont environ 300 arpents en cannes et 300 à 250 en maïs. La partie de terre en culture est parfaite de qualité, prête de rapport et une quantité de bois. La cuve a terre contient environ 1,500 arpents de bois et est à 3 lieues de la navigation.

Pour le plus ample renseignement, et les conditions qui sont avantageuses, s'adresser à MM. Holard et Baud, commissions 56 rue de la Douane, ou a M. H. Gay, No 34 Vieille Levee.

Les vendeurs l'habitation seul, ou avec 54 esclaves.
12 mars—2m

Bois de construction: Bois de construction.

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois blancs, tels que planches, plafonds et volignes; aussi, des tuiles de toutes sortes, de toutes dimensions, qu'ils offrent à vendre au plus bas prix possible, tout comme ceux qui ont leur bois en chantier, et qui ont leur bois en chantier, et qui ont leur bois en chantier, et